

Mesdames et messieurs, bonsoir.

Je suis très heureux de vous accueillir ce soir pour cette présentation des vœux devenue désormais traditionnelle.

Je souhaite tout d'abord excuser monsieur Gérard Salles-Cazaux, maire de Meillon, qui a subi quelques ennuis de santé ; je lui adresse tous mes vœux de prompt et complet rétablissement, ainsi que Jean Louis Escario, maire honoraire de Rontignon victime d'une maladie de saison.

Merci à vous tous d'avoir répondu à notre invitation.

**Bienvenue à tous les élus :**

- Natalie Francq, conseillère générale du canton de Pau-Ouest,
- André Mariette, représentant Martine Lignières-Cassou, députée maire de Pau, excusée,
- André Cauhapé, président de la communauté de communes Gave et Coteaux,
- mes collègues maires de la communauté de communes Gave et Coteaux, leurs adjoints et conseillers,
- ainsi que Monique Sémavoine maire de Mazères-Lezons.

Bienvenue également à

- monsieur Rannoux notre trésorier,
- l'abbé Victor Gomez et l'équipe d'animation paroissiale,
- les employés municipaux souvent en première ligne pour recevoir les doléances de nos concitoyens,
- le personnel de Gave et Coteaux,
- les enseignantes et les délégués des parents d'élèves,
- les présidents et dirigeants d'associations,
- les chauffeurs bénévoles de l'association "Roulez Seniors",
- monsieur Renouf, directeur de la maison d'accueil spécialisée "Domaine des Roses" de Rontignon,
- mes collègues du conseil municipal, des commissions extra-municipales et leurs conjoints,
- les anciens membres du conseil et leurs conjoints...

**Bienvenue à vous tous !**

**Un grand merci également à tous** pour l'ensemble du travail effectué en 2011 ; chacun dans votre domaine, vous avez contribué à rendre la vie plus agréable dans notre commune. Je vous invite bien sûr à persévérer en 2012 et à ne pas relâcher votre effort dans les années qui suivent !

Pour commencer, un remerciement particulier à notre agent communal, monsieur **Jean-Pierre Marquès** qui a réalisé entièrement ou presque (sauf l'électricité et la plomberie) l'agencement de cette salle qui vous accueille ce soir...

Je remercie aussi les conseillers municipaux qui ont participé, d'une façon ou d'une autre à l'agencement de cette salle : je me dois de citer Victor, Isidore, Jean Pierre et Alain. Merci également à la commune de Narcastet qui nous a soutenu en faisant don de la pièce de chêne qui a servi à notre ami Alain pour réaliser le bar ; je tiens à signaler ces petits services rendus entre communes voisines qui facilitent notre fonctionnement et la vie tout simplement... et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.

**Je commencerai d'abord par les choses agréables et donc, vous souhaiter une très bonne et heureuse année 2012, beaucoup de bonheur, santé surtout, bien inestimable et réussite pour vous et tous ceux qui vous sont chers,**

**Bonne année également à tous les administrés de Rontignon.**

Comme il est de tradition aussi, je sacrifierai à la règle de présenter le bilan 2011 des travaux et les projets 2012 ; je le ferai de façon synthétique pour plusieurs raisons :

- trop long, c'est ennuyeux,
- et une illustration vaut mieux qu'un long discours.

Des diapositives sont projetées par Victor ; elles seront tout à fait représentatives.

Enfin parce que sur notre site Internet, au fil de l'eau, toute l'actualité de la commune est mise en ligne et que le prochain bulletin annuel d'information à venir détaillera complètement l'année 2011.

**Pour les réalisations donc :**

- ▶ **Nous avons équipé la salle de sports** pour la pratique du basket : traçage et panneaux de basket. Ainsi, la section basket de l'ASMUR peut-elle utiliser une seconde salle après celle de Mazères et donc bénéficier de créneaux supplémentaires pour ses jeunes adhérents toujours plus nombreux... et c'est tant mieux !
- ▶ **Le foyer municipal** a également vu s'achever le programme de remplacement des menuiseries : les fenêtres des deux salles de réunion disposent désormais d'un double vitrage tout comme celles de la partie haute de la salle de sports, côté Canal des Moulins. Ce bâtiment presque quadragénaire fait l'objet, depuis plusieurs années déjà, d'une réhabilitation pour lui permettre de servir encore longtemps. Il y a eu également la réfection des vestiaires/douches avec carrelage réalisé aussi en régie.
- ▶ **Un double programme de voirie** a été mis en œuvre. Celui du printemps a rattrapé les retards de l'automne 2010 : route du Hameau, chemin des Crêtes – reprise d'un virage – et chemin des Sources pour un montant total de 57 000 euros. Celui de l'automne, avec surtout les trottoirs du centre-bourg désormais en enrobé jusqu'au cimetière, l'entrée du stade, le parking bus près du restaurant la Taverne du Gaulois, mais encore des bordures et caniveaux le long de la D37 à l'arrière du lotissement las Caïres et enfin une réfection provisoire, en bicouche, d'une partie de la rue du

Vieux Bourg (en attendant mieux). Cette deuxième tranche de travaux a coûté 51 000 euros. Notez bien qu'un programme 2012 sera également mis en chantier même si, à l'heure actuelle, il n'a pas été arrêté.

- ▶ **Les travaux d'enfouissement électriques** se sont poursuivis (fin du programme de la rue du Vieux-Bourg), d'autres vont débiter également Route du Hameau, du chemin Castagnou au croisement avec la D209, pour un coût global estimé à quelque 102 000 €, avec une participation communale de 42 000 €. A signaler aussi qu'ÉRDF enterre actuellement la moyenne tension, dans le secteur du Hameau. Ce vaste programme doit amener plus de sécurité pour nos administrés en matière de desserte électrique, spécialement lors des intempéries (tempête, neige abondante, etc.).
- ▶ **Nous avons également mis en place un plan de désherbage communal**, afin d'utiliser moins de produits phytosanitaires et ainsi, protéger notre environnement et préserver la nappe phréatique et donc notre ressource en eau. Personne ici n'ignore que Rontignon est à proximité immédiate des puits du syndicat d'eau potable de Jurançon et de celui de la ville de Pau (situé à Uzoz). Alors bien sûr, l'entretien de nos espaces verts, des bordures de nos chemins ou des fossés, paraît à certains moins bien fait ; c'est vrai et c'est la première année, il va donc falloir s'y habituer mais le jeu en vaut aussi la chandelle car notre santé n'a pas de prix !

Il convient également de préciser que le temps nécessaire pour mener à bien ce projet n'a pas permis d'avoir des réponses en 2011 à notre dossier de subvention pour acquérir du matériel de substitution ; c'est chose faite maintenant, depuis seulement quelques jours puisque nous avons obtenu de l'Agence de l'Eau Adour Garonne une aide de 15 000 euros pour un investissement de l'ordre de 32 000 euros. Les commandes de ces outillages ont donc été faites et dès ce printemps nous serons "armés" pour désherber de façon "raisonnée" et donc écologiquement. Notre plan est ambitieux puisque nous avons opté pour réduire de 90 % l'utilisation des produits phytosanitaires.

**Je terminerai le bilan sur notre commune en abordant les deux plus importants dossiers (et qui sont d'ailleurs intimement dépendants l'un de l'autre) : le PLU (plan local d'urbanisme) et la reconversion du site Vilcontal.**

- ▶ **Pour l'élaboration du plan local d'urbanisme**, beaucoup de travail a été réalisé en 2011 : une multitude de réunions des élus, des rendez-vous, des textes à analyser, la réunion publique, etc. Nous espérons boucler ce dossier dès cette fin de premier semestre 2012. Il faut noter l'importance d'un tel projet pour le développement de notre commune pour les 15 ans à venir ; il vaut donc mieux réussir notre examen ! Pour le plan local d'urbanisme, je répèterai ce que j'ai déjà annoncé et/ou publié : des contraintes fortes s'imposent à tous, du style "économie d'espaces", "densification" ; "protection de l'environnement", "loi de modernisation de l'agriculture", contraintes qui sont de nature à empêcher la satisfaction de certains intérêts personnels... Il vaut mieux être averti !
- ▶ **Pour ce qui concerne Vilcontal, les choses avancent.** Gave et Coteaux propriétaire des lieux espère pouvoir d'ici quelques semaines vendre 2,5 hectares de terrain dont 8 500 m<sup>2</sup> couverts. La vente a été rudement négociée pour un montant de 740 000 euros. Ainsi, s'installeront, au delà du Canal des Moulins, deux sociétés (Mory SAS et Prixe Menager) qui emploieront près de 80 salariés. Je rappelle dans ce domaine que le conseil municipal de Rontignon, à l'unanimité, a prévu de réserver une zone d'activité économique d'environ 4 hectares, côté saligue.

Cette vente réalisée, la communauté de communes pourra alors lancer les autres tranches constituées

- par de l'habitat, individuel et collectif, tourné également vers une mixité sociale et inter-générationnelle,
- et des services, commerces compris bien évidemment,
- mais aussi toutes les infrastructures adéquates : voirie, réseaux... pour l'heure inexistantes dans la zone.

Pour cela nous avons besoin et nous attendons avec impatience la réalisation, par le conseil général, du rond-point à l'entrée Ouest de la D37, au regard de la rue du Béarn (lotissement Clos des Mimosas). Ce rond-point desservira non seulement l'ensemble de cette zone mais aussi améliorera sensiblement la sécurité sur la route départementale. C'est un projet ambitieux pour Rontignon qui occupera environ 12 hectares et qui doit régénérer le centre bourg. A noter que par décision du conseil municipal, la commune de Rontignon qui a adhéré à l'ÉPFL (établissement Public Foncier Local) permettra à la communauté de communes de bénéficier du portage de ce projet pendant le temps nécessaire à sa réalisation et donc l'acquisition des parcelles privées en sera facilitée.

**Enfin j'énumérerai quelques sujets concernant diverses structures intercommunales :**

- ▶ **En matière d'assainissement collectif**, le syndicat regroupant Uzoz, Narcastet et Rontignon - que je préside - a réalisé en 2011 la réhabilitation d'une station de relevage et d'un branchement au chemin du Moulin à Rontignon (coût 27 000 euros) et l'extension du réseau sur le lotissement des Artisans à Uzoz (coût 56 000 euros). En 2012 il y aura aussi des travaux sur Narcastet (centre équestre, mairie, chemin Darrè Puts et le long du ruisseau Lasbareilles) pour un estimatif de quelque 100 000 euros. Sur ces chantiers nous sommes aidés par le conseil général à hauteur de 30 à 35 %.
- ▶ **En matière de regroupement pédagogique intercommunal**, avec la commune de Narcastet, nous sommes en cours d'élaboration d'une nouvelle convention (celle qui nous régit datant de 1995). Elle intègrera la création de la 5<sup>e</sup> classe effective depuis la rentrée 2010.

**Pour ce qui concerne la communauté de communes et avec la permission de son président je mentionnerai seulement quelques sujets :**

- ▶ **Le ramassage des ordures ménagères.** Avec une modification du nombre de tournées depuis avril 2010 (1 seule par semaine/par commune) l'économie de fonctionnement s'élève à 27 900 € par an.

- ▶ **La gestion des déchetteries.** Avec la mise en régie de la partie haute du quai à partir d'octobre 2010, c'est à dire que l'accueil et le fonctionnement sont assurés par les employés de la communauté de communes, une économie de 25 000 € par rapport au prestataire a été ainsi réalisée. Par ailleurs, la déchetterie d'Assat s'avère être victime de son succès, si l'on peut dire, et une étude va être engagée pour son éventuel agrandissement.
- ▶ **Le service public d'assainissement non collectif ou SPANC.** Les contrôles ont été effectués (à quelques exceptions près d'administrés les ayant refusés, mais comme c'est la loi ils ne pourront s'y soustraire et, de plus ils subiront des coûts supplémentaires... L'égalité devant la Loi a ici un coût pour celui qui refuse son application. À noter que plus de 50 % des systèmes d'assainissements individuels contrôlés sont "inacceptables" (à des degrés divers) et nécessiteront des travaux de remise en état !
- ▶ **La construction du siège communautaire sur la commune d'Assat.** Il permet au personnel et aux élus de travailler enfin dans de bonnes conditions ; je me dois de préciser que l'investissement nécessaire pour la construction de ce bâtiment est pour plus des 2/3 couvert par les recettes de production d'électricité à partir des panneaux photovoltaïques

**Dans le cadre de Gave et Coteaux, deux dossiers nous ont également tenus en haleine durant cette année 2011 et je ne peux bien évidemment les passer ce soir sous silence :**

- ▶ **La réforme territoriale tout d'abord, avec vote au mois d'août SVP, c'est à dire en pleine léthargie estivale !** Elle a fait coulé beaucoup d'encre, entraîné de nombreux débats, les avis étant partagés autant au sein de la communauté de communes que dans nos propres conseils.

En conclusion, et bien qu'un sursis ait été prononcé jusqu'en 2018 - ce qui nous laisse du temps pour avancer nos projets - **le nouveau préfet prendra en février 2012**, dès son arrivée (!!!), la décision du périmètre des nouvelles intercommunalités.

À terme, et je vous livre ici une réflexion toute personnelle, il y a fort à parier qu'il y aura sur le département des Pyrénées-Atlantiques, 3 ou 4 pôles importants constitués autour de Bayonne, Lacq-Orthez, Pau - et peut être à un degré moindre Oloron . Un pôle métropolitain pourrait aussi émerger afin de traiter de sujets importants tels que l'université, l'aéroport, etc. Ne faut-il pas non plus avoir une vision différente de la réforme territoriale, car à terme elle s'appliquera, que nous le voulions ou non, et quels que soient ceux qui nous gouverneront...

Alors, pourquoi pas une démarche plus volontariste, en abordant le volet "**nouvelle commune**", afin d'envisager éventuellement de se regrouper dans de nouvelles structures et ainsi avoir plus de poids, plus de forces dans les nouvelles structures... je vous laisse méditer cela car c'est avant-gardiste et la maturation des mentalités est souvent lente !

- ▶ **La fiscalité propre unique dite FPU.** Nous avons été incapables au sein de Gave & Coteaux, de la voter avant le 31 décembre 2011, ce qui nous aurait permis d'obtenir une manne annuelle supplémentaire de l'État de l'ordre de 24 000 euros - qui d'ailleurs aurait pu être **bonifiée** à hauteur de 80 000 € **si toutes les compétences déjà prises par Gave et Coteaux étaient exercées.**

Nous passons parfois, et le conseil municipal de Rontignon partage mon avis, à côté de bonnes décisions, économiquement et politiquement parlant... C'est dommage !

**Au niveau national, cette année 2012 est une année d'élections :** présidentielles les 22 avril et 6 mai, législatives les 10 et 17 juin. Je me bornerai à souhaiter que les affrontements des candidats se fassent au niveau des idées et restent dans le "politiquement correct" ; "vœux pieux" peut-être, mais il n'est pas interdit de rêver. Je souhaite aussi que nos concitoyens participent massivement à ces consultations électorales qui engagent leur avenir et celui de la Nation... D'autres se battent encore, dans certains pays, et tombent sous les balles des dictateurs, pour obtenir ce droit de vote !

**Vient pour moi maintenant l'heure de clôturer mon intervention. Aussi m'apparaît-il nécessaire de réintroduire l'optimisme indispensable à la poursuite de notre action.**

**Je citerai donc un certain Jean Bodin, philosophe et théoricien politique du 16<sup>e</sup> siècle - et il fallait avoir foi en l'Homme à cette époque, puisque nous étions en France, je le rappelle, en pleine période de guerre de religions !**

***"Il n'y a richesse, ni force que d'Hommes"***

*Merci de votre attention !*

**Jean Carrère**